



Association Motards Solidaires Creusois

7, rue du Docteur Chantrelle – Vernet - 23000 Guéret
Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901
Déclarée à la Préfecture de la Creuse sous le numéro : W232005785.
Numéro de Siret : 8806999960018



Adhésion membre

Partie 1 à conserver par l'association

Informations à remplir par le membre	
Nom :	Pourquoi rejoindre l'association ? (réponse obligatoire) Que voulez-vous faire au sein de l'association ? <u>De la moto :</u> <input type="checkbox"/> <u>De la solidarité :</u> <input type="checkbox"/> <u>De la moto et de la solidarité :</u> <input type="checkbox"/>
Prénom :	
Date de naissance :	
Sexe :	
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	
Téléphone :	
Mail :	

Je déclare, par la présente, souhaiter devenir membre(e) de l'association **Motards Solidaires Creusois**.

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur mis à ma disposition. Je prends note de mes droits et devoirs en qualité de membre de l'association et accepte de verser la cotisation demandée en contrepartie de l'adhésion par :

Règlement

Chèque (1)

Espèce

Carte Bleue

Fait à :, le / /

SIGNATURES

Pour le Bureau

L'adhérent

Lu et approuve le règlement intérieur

PS: Pour les membres motards fournir les copies de la carte grise de la moto, carte verte d'assurance et permis pour les manifestations motos, et une photo d'identité pour votre carte de membre.

(1) Chèque à retourner par courrier au siège de l'association, adresse ci-dessus

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser par mail au Président de l'association »



Association Motards Solidaires Creusois

7, rue du Docteur Chantrelle – Vernet - 23000 Guéret
Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901
Déclarée à la Préfecture de la Creuse sous le numéro : W232005785.
Numéro de Siret : 8806999960018



Partie 2 à conserver par l'association

COMPOSITION DE VOTRE FAMILLE (*)

Nom de la Conjointe :

Date de naissance :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Téléphone de la personne à prévenir :

VOS ENFANTS A CHARGES

1^{er} enfant :

Date de naissance :

2^{ème} enfant :

Date de naissance :

3^{ème} enfant :

Date de naissance :

4^{ème} enfant :

Date de naissance :

5^{ème} enfant :

Date de naissance :

VOS VÉHICULES

Voiture

Marque :

Modèle :

Nombre de chevaux :

Carburant :

Moto

Marque :

Modèle :

Nombre de chevaux :

Carburant :

(*) Renseignements recueillis à destination de l'UDAF 23, pour l'octroi d'une subvention annuelle pour le fonctionnement de l'association.

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser par mail au Président de l'association »



Association Motards Solidaires Creusois

7, rue du Docteur Chantrelle – Vernet - 23000 Guéret
Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901
Déclarée à la Préfecture de la Creuse sous le numéro : W232005785.
Numéro de Siret : 8806999960018



Partie 3 pour l'adhérent

Informations à remplir par le Bureau de l'association

Je soussigné(e), déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Prénom : Nom :

L'adhésion du membre nommé à l'association **Motards Solidaires Creusois** est donc validée et reçoit le numéro d'adhérent suivant :

Ce reçu et sa carte d'adhérent de l'année en cours, confirme la qualité du membre postulant à l'association **Motards Solidaire Creusois**.

Règlement

Chèque

Espèce

Carte Bleue

Fait à, le / /

SIGNATURE (membre fondateur de l'association)